

Rapport d'activité 2025

Un projet de démocratie alimentaire



TABLE DES MATIERES

1. RÉAPPROPRIATION DE LA GOUVERNANCE ALIMENTAIRE PAR DES COLLECTIFS CITOYENS.....	4
1.1 GOUVERNANCE PARTICIPATIVE.....	4
1.2 LE COMITÉ CITOYEN	4
1.3 LES GROUPES DE TRAVAIL	5
1.4 ANCRAGE DE PROXIMITÉ	6
1.5 FORMATION COLLECTIVE	6
1.6 PARTICIPATION POLITIQUE ET RAYONNEMENT	7
2. ACCESSIBILITÉ DE TOUS ET TOUTES À UNE ALIMENTATION ADÉQUATE PAR LA CRÉATION D'UNE CAISSE DE L'ALIMENTATION	9
2.1 FONCTIONNEMENT DE LA CAISSE VALIDÉ PAR LE COMITÉ CITOYEN.....	9
2.2 INSCRIPTION À LA CAISSE.....	9
2.3 LANCEMENT OFFICIEL	10
2.4 ÉTAT DES LIEUX AU 31 DÉCEMBRE 2025.....	10
2.5 ÉQUILIBRE DE LA CAISSE AU 31 DÉCEMBRE 2025	11
3. TRANSITION PROGRESSIVE VERS UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE TERRITORIALISÉ.....	12
3.1 STRUCTURES CONVENTIONNÉES	12
3.2 MANDATS DE STRUCTURATION DES FILIÈRES PAYSANNES	13
4. COMMUNICATION	14
5. OUTIL DE TRANSACTION ET INFRASTRUCTURE TECHNIQUE	15
6. RECHERCHE ET SUIVI	16
7. RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION	17
8. FINANCES.....	18
9. PERSPECTIVES 2026.....	20

Introduction et principaux résultats

Porté par une alliance de mouvements citoyens et paysans désirant rendre accessible une alimentation adéquate à toutes et tous dans le cadre d'une politique publique cantonale de l'alimentation, **le projet Calim est une expérimentation concrète de mise en œuvre du droit à l'alimentation à Genève.**

Les **3 axes** du projet sont :

1. la réappropriation de la gouvernance alimentaire par des collectifs citoyens
2. l'accessibilité de tous et toutes à une alimentation adéquate par la création d'une caisse de l'alimentation
3. la transition progressive vers un système alimentaire durable territorialisé

Après une phase de co-construction menée par un comité citoyen de 35 personnes, engagées bénévolement depuis mars 2024, le projet Calim s'est ouvert à la population au mois d'octobre 2025. Il est désormais possible pour tous et toutes de rejoindre le comité citoyen, les groupes de travail et la Caisse genevoise de l'alimentation (la Caisse). Ce dispositif solidaire, dont le fonctionnement et le pilotage sont en main citoyenne, permet de disposer d'un montant mensuel pour acheter de la nourriture dans des lieux choisis selon des critères sociaux, écologiques et d'équité.

Les **résultats principaux** de cette première année d'expérimentation sont :

- la montée en compétence du comité citoyen formé de 35 personnes d'horizon divers sur les enjeux du système alimentaire
- la validation démocratique par le comité citoyen d'un modèle de Caisse de l'alimentation fonctionnel
- le conventionnement de 16 structures de production, de transformation ou de distribution alimentaire qui constitue le réseau de points de vente de la Caisse
- le développement de l'application de crédit numérique Le Radis ainsi que le déploiement d'un ERP pour la gestion de la Caisse et de la comptabilité
- le lancement officiel de la Caisse le 1er octobre 2025 avec plus de 200 membres
- une rapide augmentation du nombre de participant-es, grâce à un taux de contribution supérieur aux prévisions
- les premiers investissements pour la structuration des filières paysannes sur le Canton
- la mise en place d'un suivi scientifique de l'expérimentation, en collaboration avec l'Université de Genève
- la participation à de nombreux échanges avec les actrices et acteurs institutionnels, privés et associatifs engagés sur les questions liées au droit à l'alimentation à Genève, en Suisse et en Europe

1. Réappropriation de la gouvernance alimentaire par des collectifs citoyens

1.1 Gouvernance participative

La gouvernance du projet pilote est assumée par un **comité de pilotage** (copil) composé de représentant-es des 6 associations ayant initié le projet en 2024. Dès le mois de février 2025, 4 représentantes des comités citoyens de Meyrin et des Pâquis ont rejoint le copil, qui se réunit tous les 3 mois. Il supervise le déroulement du projet et conseille l'équipe salariée. Deux de ses membres sont les référents RH et finance de l'équipe salariée.

Comité de pilotage 2025

Raeto CADOTSCH, représentant du Réseau Filière Alimentaire

Christophe GOLAY, membre du comité de FIAN Suisse

Nadine GYGER, représentante du comité citoyen

Fatiha KENEF, représentante du comité citoyen

Violeta MAICH CHIAPPE, représentante du comité citoyen

Candice MARTINEZ, représentante du comité citoyen

Benoît MOLINEAUX, représentant de la Coopérative Équilibre

Romain OEGGERLI, membre du comité d'APRES-GE

Alberto SILVA, secrétaire politique à Uniterre

Adrienne SORDET, membre du comité du MAPC

Pour son fonctionnement interne, la Caisse repose sur une gouvernance citoyenne participative structurée autour du **comité citoyen**¹ et de plusieurs **groupes de travail**.

1.2 Le comité citoyen

Le comité citoyen reste principalement formé des personnes qui l'ont créé en 2024 mais **12 personnes** l'ont rejoint en 2025. Il a depuis continué à se réunir mensuellement (**11 réunions en 2025**) pour travailler pendant 4h puis cuisiner et manger ensemble. Les membres du comité sont bénévoles et reçoivent une contrepartie à leur engagement sous la forme d'un bon de 25 CHF à faire valoir dans les structures conventionnées.

Il a adopté une charte de valeurs et désigne, à chacune de ses séances, des personnes en charge de les faire respecter (écoute, partage de la parole, respect).

¹ Dès le mois de mai 2025, les deux comités citoyens de Meyrin et Pâquis se sont réunis ensemble et ont travaillé à un dispositif de caisse à l'échelle cantonale.

Le comité citoyen a progressivement consolidé ses pratiques décisionnelles (vote au consentement avec des exceptions/adaptations), malgré des tensions inhérentes à un processus démocratique expérimental qui demande beaucoup de temps et de patience.

1.3 Les groupes de travail

Les groupes de travail (GT) naissent en fonction des besoins et des envies du comité citoyen. Ils permettent d'avancer les réflexions en plus petits groupes et de préparer des propositions étayées pour les séances plénières du comité citoyen.

Depuis le lancement de la Caisse en octobre, tout le monde peut rejoindre les groupes de travail, même sans faire partie du comité citoyen ou de la Caisse.

Les GT se rencontrent de manière autonome entre 1 et 2x par mois.

GT inscription et contribution a travaillé sur le processus d'inscription à la Caisse et sur les outils d'aide à la détermination du montant de contribution. Ce groupe a été dissous en avril 2025.

GT communication : en charge de la préparation des supports de communication (flyer, site internet, vidéos, articles, bulletins, etc.)

GT conventionnement : travaille sur la grille de critères de conventionnement et son adaptation, l'amélioration continu de protocole de conventionnement, le suivi des structures conventionnées, etc.

GT inclusion : réfléchit aux stratégies pour intégrer un public diversifié dans le projet Calim. Il organise des courses collectives et des repas de quartier. Il vise également à faire monter en compétences les membres du comité citoyen en matière de non-discrimination.

GT recherche & suivi : vise à documenter l'expérimentation Calim et son impact. Il est en contact avec les autres expérimentations en cours à Genève pour assurer une communication fluide et un partage d'expériences.

GT outils numériques : analyse les différents outils numériques utilisés par la Calim (leur utilisation et leur présentation) et intègre les retours des utilisateur·ices.

GT gouvernance : En prévision de la création d'une structure juridique propre pour le Calim, au printemps 2026, il réfléchit à la construction de la future entité. Le GT gouvernance réfléchit également au fonctionnement du Comité citoyen.

1.4 Ancrage de proximité

La Calim assure 2 **permanences hebdomadaires** pour ses membres le jeudi après-midi ; une à l'Espace de quartier des **Pâquis** et une au café Au Cœur de **Meyrin**. Dans ces 2 quartiers, la Calim a organisé plusieurs **repas de quartier** pour ses membres et les habitant-es. De nombreuses **collaborations** sont à l'œuvre avec les associations locales : bibliothèque municipale des Pâquis, ciné-club des Pâquis, Maison de quartier, Auberge des Vergers, etc.

Dans la perspective d'avoir un nouvel ancrage dans le quartier de la **Servette/Charmilles**, la Calim a également organisé des repas et ateliers à l'Espace de quartier de Soubeyran. Le repas de fin d'année de la Calim a d'ailleurs été organisé à l'ancienne poste des Charmilles en collaboration avec Ressources urbaines. La Calim participe également aux réflexions quant à l'utilisation collective de la Maison Meier.

La Calim participe régulièrement aux réunions de la Coordination de quartier des Pâquis et de la Servette.

A moyen terme, il est prévu que des **Groupes locaux** (Glo) de la Calim prennent un rôle plus actif dans l'organisation d'événements et d'activités liées à l'alimentation dans les différents quartiers.

1.5 Formation collective

La Calim propose des **modules de formations collectives** (Rencontres Calim), selon un tournus de quatre propositions par semestre (visites, soirées, projections, etc.). Les **3 thèmes** abordés sont les suivants :

1. **Filières agricoles et alimentaires** à travers des visites de structures agricoles et alimentaires (11.09 visite de la Ferme de la Touvière et de l'association Semences de Pays)
2. **Santé et alimentation** (7.10 discussion sur les enjeux de santé liés à l'alimentation avec une nutritionniste et une responsable du service du médecin cantonal)
3. **Démocratie alimentaire** (8.12 projection de films suivie d'une discussion aux Pâquis)

Les Rencontres vont continuer à être organisées en 2026.

1.6 Participation politique et rayonnement

Le projet Calim s'inscrit de manière complémentaire aux autres projets visant à concrétiser le droit à l'alimentation, comme le projet *Nouvelles solidarités alimentaires (NSA)* mené par la HES-SO qui cible les publics précarisés à Genève ; celui de FIAN Suisse sur *Le droit à l'alimentation pour une transition juste vers des systèmes alimentaires durables - Genève et Vaud* ; et également celui, de portée nationale, de l'*Assurance Sociale Alimentaire (ASA)*.

29.03 Participation à la rencontre publique du réseau pour une Assurance sociale alimentaire (ASA)

16.05 Audition devant la Commission consultative pour l'agriculture (Canton de Genève)

18.06 Participation à la célébration du deuxième anniversaire de l'inscription du droit à l'alimentation dans la Constitution du Canton de Genève

18.09 La Calim participe à l'Assemblée constitutive du Conseil citoyen de l'alimentation de Genève (CCAG) et devient un de ses membres fondateurs.

30.09 Audition de la Calim devant la commission parlementaire Alimentation durable de la Ville de Meyrin

29.10 Rencontre avec le secrétariat général du Département de la cohésion sociale (DCS) en charge de la loi d'application sur le droit à l'alimentation

17.11 Participation à la 1ère réunion du CCAG – élaboration d'une contribution collective à la **consultation sur l'avant-projet de loi sur l'alimentation solidaire et durable**

04.12 Participation à une journée apprenante à Lyon organisée par la Ville de Genève – programme G'innove

Des échanges réguliers ont lieu avec les bailleurs du projet et de potentiels partenaires.

Des **échanges inter-caisses** avec la France (Montpellier, Gironde, Lyon) et la Belgique (Bruxelles) ont lieu régulièrement.

La **couverture médiatique** du projet Calim a été très bonne au cours de l'année. Le lancement a été relayé aux niveaux cantonal et national (RTS 19h30, RSR 12h30, Le Temps, TdG, PME Magazine, Léman Bleu, Nota, Le Courrier, Radio Vostok, Meyrin Ensemble,...)

La **revue de presse** est consultable [ICI](#).

Le projet a reçu la **Mention 2025 du Prix cantonal du développement durable** ([film de présentation](#)).

La Calim a été invitée pour présenter son projet dans de nombreux événements à Genève, mais aussi à Lausanne, Neuchâtel, Zürich et Chambéry.



Soirée de présentation, août 2025
Photo Eric Roset



2. Accessibilité de tous et toutes à une alimentation adéquate par la création d'une caisse de l'alimentation

2.1 Fonctionnement de la Caisse validé par le comité citoyen

Après de nombreuses discussions, le modèle de fonctionnement de la Caisse a été adopté en août 2025 par le comité citoyen.

- Les participant·es à la caisse déterminent leur **contribution mensuelle** en fonction de leurs moyens. Aucun justificatif de revenu n'est demandé ; des outils pour déterminer leur contribution sont fournis par la Calim (cf. [guide d'inscription](#)). La contribution minimale est fixée à 20 CHF ; il n'y a pas de plafond défini pour les contributions.
- Les participant·es reçoivent mensuellement l'équivalent de 150 CHF en **Radis**, le crédit numérique développé pour la Calim.
- Un [protocole et une grille de critères](#), définis par le comité citoyen, sont appliqués **pour choisir les lieux** où peuvent être dépensés les Radis (épiceries, étals de marchés, artisans de bouche, abonnements contractuels, etc.).
- Les participant·es prennent un [engagement](#) et sont invité·es à prendre part, dans la mesure du possible, aux **Rencontres Calim** (visites, projections, repas...).

2.2 Inscription à la Caisse

De nombreux **stands d'information** sur le projet Calim ont été tenus dès le début de l'année. La Calim a notamment participé aux événements publics organisés par les Villes de Genève (Festi-terroir) et de Meyrin, aux événements de la Maison de quartier et de la bibliothèque municipale des Pâquis, au Festival Explore, à des projections de films en lien avec l'alimentation...

Des échanges ont également été organisés avec de nombreuses associations travaillant sur le terrain sur des sujets connexes.

Dix soirées de présentation du projet ont été organisées à Meyrin et aux Pâquis de juillet à novembre 2025. La participation à une soirée de présentation est **obligatoire** pour s'inscrire à la Caisse. La présentation dure 1h et explique le contexte du projet, les modalités d'inscription et les outils pour déterminer sa cotisation, la gouvernance citoyenne et les possibilités d'y participer. Plusieurs membres du comité citoyen y participent pour partager leurs expériences et répondre aux questions. Une garde d'enfant est organisée sur demande.

Les **inscriptions** à la Caisse ont été ouvertes fin août 2025.

2.3 Lancement officiel

La Caisse a été officiellement lancée le **1er octobre 2025**, avec :

- **207 participant-es qui contribuent à la caisse**
- **13 structures conventionnées**

Le lancement a marqué l'entrée du projet dans sa phase opérationnelle, avec le versement effectif des montants mensuels en Radis aux personnes inscrit-es dès le mois d'octobre.

2.4 État des lieux au 31 décembre 2025

Au terme de l'année, la Caisse compte :

- **306** participant-es qui contribuent à la caisse, dont 41 enfants, réparti-es dans 202 groupes
- 16 structures conventionnées
- 218 personnes (144 groupes) en liste d'attente

Tranche d'âge la plus représentée : 35-44 ans (21%)

Répartition géographique des participant-es

- 61 % ville de Genève (dont 34 % habitent ou travaillent aux Pâquis)
- 26 % ville de Meyrin
- 13 % autres communes

La répartition géographique est biaisée par la condition de compter au minimum 25% de participant-es qui habitent ou travaillent à Meyrin (1216, 1217) et 25% aux Pâquis (1201, 1202). Depuis l'atteinte de ces quotas en novembre 2025, les participant-es rentrent dans la Caisse par ordre d'inscription.

Sans surprise, il apparaît que les habitant-es de la ville de Genève, commune la plus peuplée du Canton, représentent la majorité des participant-es de la caisse.

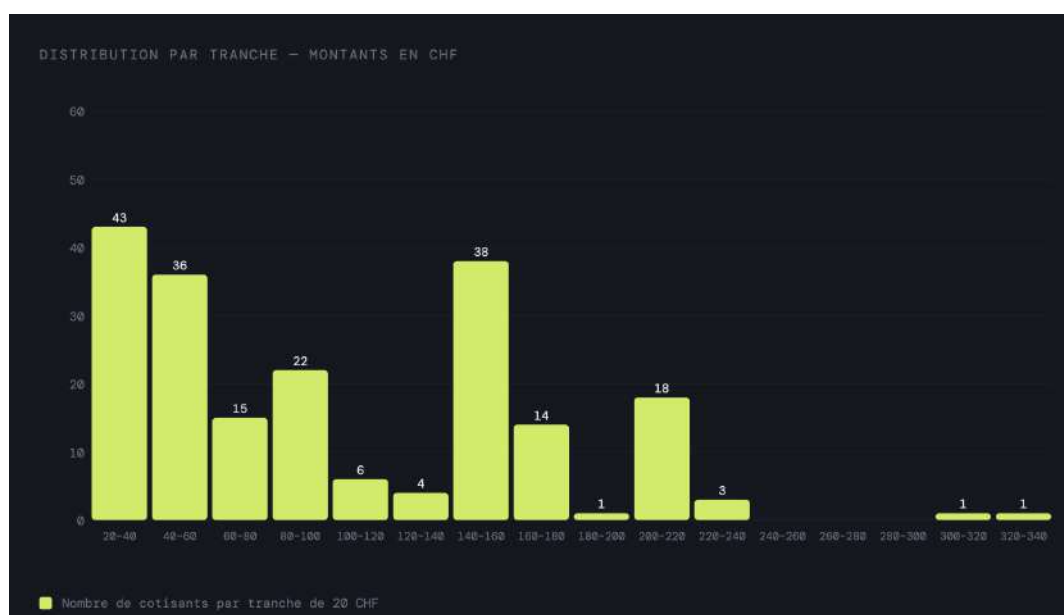
2.5 Équilibre de la caisse au 31 décembre 2025

- Contributions encaissées (pour 3 mois + provision pour janvier) : **80'400 CHF**
- Contribution moyenne : **95 CHF / personne / mois**
- Subventions pour compléter les versements : **46'460 CHF (36%)**
- Radis versés : **126'860 RAD**
- **Taux de financement des versements par les contributions : 64 %**
- Radis encaissés par les structures conventionnées : **49'000 RAD**
- Radis en circulation : **77'860 RAD**

Structure contributive

- 66 % des participant-es contribuent moins que ce qu'ils reçoivent (dont 13,4 % au niveau minimal de cotisation)
- 16 % des participant-es contribuent à l'équilibre
- 18 % des participant-es contribuent plus que ce qu'ils reçoivent

Les objectifs 2025 du projet : 200 participant-es, 8 lieux conventionnés, couverture à 50% des versements par les contributions – **sont atteints.**



3. Transition progressive vers un système alimentaire durable territorialisé

3.1 Structures conventionnées

Un groupe de suivi paysan a été créé en début d'année. Il travaille sur l'élaboration d'un inventaire de la production locale, et est informé des avancées du GT conventionnement, pour y porter un regard critique du point de vue des producteur-trices.

Au 31 décembre 2025, **16 structures ont été conventionnées** par le comité citoyen : Le Nid, La Fève, Ferme de Budé, Ferme des Vergers, Ferme de la Touvière, La Boulangerie des Grottes, Cocagne (stand et abo), Levain.ch (abo pain), Tofu des Remous (abo), Pain du Jardin (stand), Les 3 Meules (stand fromages), L'Affaire Tournerêve, le Jardin de Max (abo et stand de marché), pêcheur Julien Monney, Ferme de l'Ortie, les Paniers CAP (anciennement Locali-Vergers).

Le conventionnement repose sur :

- un **protocole** et une **grille de critères**,
- un **entretien** avec les structures mené par une délégation du comité citoyen (3 personnes),
- un compte-rendu écrit et oral au comité citoyen par la délégation avec la formulation d'un préavis,
- une **validation collective** des structures par le comité citoyen,
- des rencontres régulières de suivi par les délégations du comité citoyen.

Au 31.12.2025, **49'000 Radis encaissés** par les structures ont été reconvertis en CHF auprès de la Calim.

Avec les épiceries en tête, certaines structures annoncent une **augmentation du chiffre d'affaires pouvant aller jusqu'à 10%**.

A la fin 2025, **15 structures sont en attente d'être conventionnées**. Toute personne peut proposer des structures à conventionner. Le comité citoyen choisit à chacune de ses séances les structures à aller rencontrer en priorité.

3.2 Mandats de structuration des filières paysannes

Dans le cadre de l'expérimentation de la Calim, 10% du budget total est dédié à la structuration de l'offre paysanne (*Mandats Calim*). La transition vers un système alimentaire plus durable ne pourra pas se faire sans renforcer les circuits d'approvisionnement alimentaire courts, durables et résilients. Deux mandats ont été financés en 2025 pour un montant de 10'350 CHF :

- Aide à l'installation d'un stand de productrice au marché des Pâquis (dès octobre 2025)
- Soutien à la restructuration du panier Locali Vergers, qui devient le Panier CAP, qui propose en plus des légumes, des fruits, du pain, des œufs, de la viande et des produits laitiers, en collaboration avec la Coopérative des Ateliers Paysans (CAP) de Meyrin

Une réflexion est en cours sur une distribution spéciale de produits de garde de la coopérative Tournère pour la Calim.

Ces investissements contribuent à **structurer l'offre locale en lien avec la demande générée par la Caisse**. La collaboration avec les structures agricoles permet de rapprocher les acteur·ices et d'initier des synergies et des mutualisations.



Photo : Eric Roset - Marché de Rive, novembre 2025

4. Communication

La Calim a développé différents **supports de communication** et organisé de nombreux stands d'information pour faire connaître le projet au cours de l'année. Une **newsletter** est envoyée mensuellement depuis le mois d'août.

L'identité visuelle de la Calim et de l'application Radis a été développée par un graphiste professionnel, [Marc Aymon](#).

Elle est déclinée sur différents supports :

- site internet calim-ge.ch mis en ligne en juin 2025 et continuellement mis à jour (webmaster : [Onepixel Studio](#) à Genève)
- l'application Le Radis
- [flyer](#) A5 recto/verso en 5 langues: [anglais](#), [espagnol](#), [portugais](#) et [albanais](#)
- [guide d'inscription](#) pour les futurs membres
- affiches A3 pour annoncer les soirées de présentation
- banderole Calim
- signalétiques diverses pour les lieux de vente

Le photographe [Eric Roset](#) a été mandaté pour illustrer la vie de la Calim.

Une campagne d'affichage F4 sur des espaces mis à disposition par la Ville de Meyrin a été déployée en septembre et novembre.

Deux animations Calim ont été diffusées dans les TPG du 3 au 9 novembre 2025.

Un réalisateur (Lucien Monod) a été mandaté pour réaliser un **film sur la Calim**. Les repérages et tournages ont commencé en novembre. La première projection est prévue le 3 juin 2026 au Pâkino, le ciné-club des Pâquis.

Un [bulletin papier semestriel](#) a été préparé pour la soirée de fin d'année du 16 décembre 2025.

Le projet est désormais identifié comme une initiative innovante du débat genevois sur le droit à l'alimentation et le soutien aux filières locales.



5. Outil de transaction et infrastructure technique

L'infrastructure technique de la caisse a été mise en place en collaboration avec l'association **Monnaie Léman** et le collectif de développeurs informatiques **Lokavaluto. Le Radis**, en tant qu'outil de transaction numérique de la caisse, repose sur la **blockchain des communs**, la Comchain, son application de transaction, Monujo, et un backend administratif sur Odoo. Ce dernier nous sert également d'ERP pour l'ensemble des activités du projet. [Des Conditions Générales d'Utilisation \(CGU\)](#) de l'application Radis ont été rédigées et doivent être acceptées par tous les participant·es de la Caisse lors de leur inscription.

Si l'application a pu être déployée à temps pour le lancement, la mise en œuvre technique a représenté une charge significative pour l'équipe salariée. Une solution alternative a été mise en place pour les personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas utiliser un smartphone (11 personnes en 2025). La majorité des structures conventionnées acceptent cette solution bien qu'elle soit moins sécurisée. Il est prévu de déployer une **solution sans smartphone** améliorée à l'automne 2026.

Fin 2025, les activités effectuées initialement en collaboration avec Monnaie Léman ont été complètement internalisées. La gestion de la caisse (validation des membres, création de comptes, de portefeuilles, de contrats et de factures ; suivi des flux de contributions et versements ; reconversion en CHF pour les structures conventionnées) est assurée par la Calim, principalement par le responsable finance et administration. Un support est fourni par les développeurs (Lokavaluto) en cas de besoin. L'équipe salariée gère l'adresse support@calim-ge.ch.

Les participant·es peuvent recevoir de l'aide pour installer l'application et pour toutes difficultés techniques lors des permanences organisées chaque semaine ou sur rendez-vous.

Les **comptes professionnels** sont créés par l'équipe Calim lors d'un rendez-vous avec les structures. Un mail est envoyé chaque mois à toutes les structures pour s'assurer du bon fonctionnement et recueillir leurs retours et besoins.

Plusieurs **développements informatiques** ont été réalisés pour rendre compatibles les logiciels de caisse/facturation des structures conventionnées, notamment ACP Admin, avec le système de paiement en Radis.

Tous les documents et compte-rendu élaborés dans le cadre du projet sont conservés et classés dans un **Cloud** virtuel (Nextcloud).

L'amélioration de nos outils numériques, notamment au niveau de l'automatisation d'une plus grande partie des tâches administratives et comptables, constitue un enjeu prioritaire pour 2026.

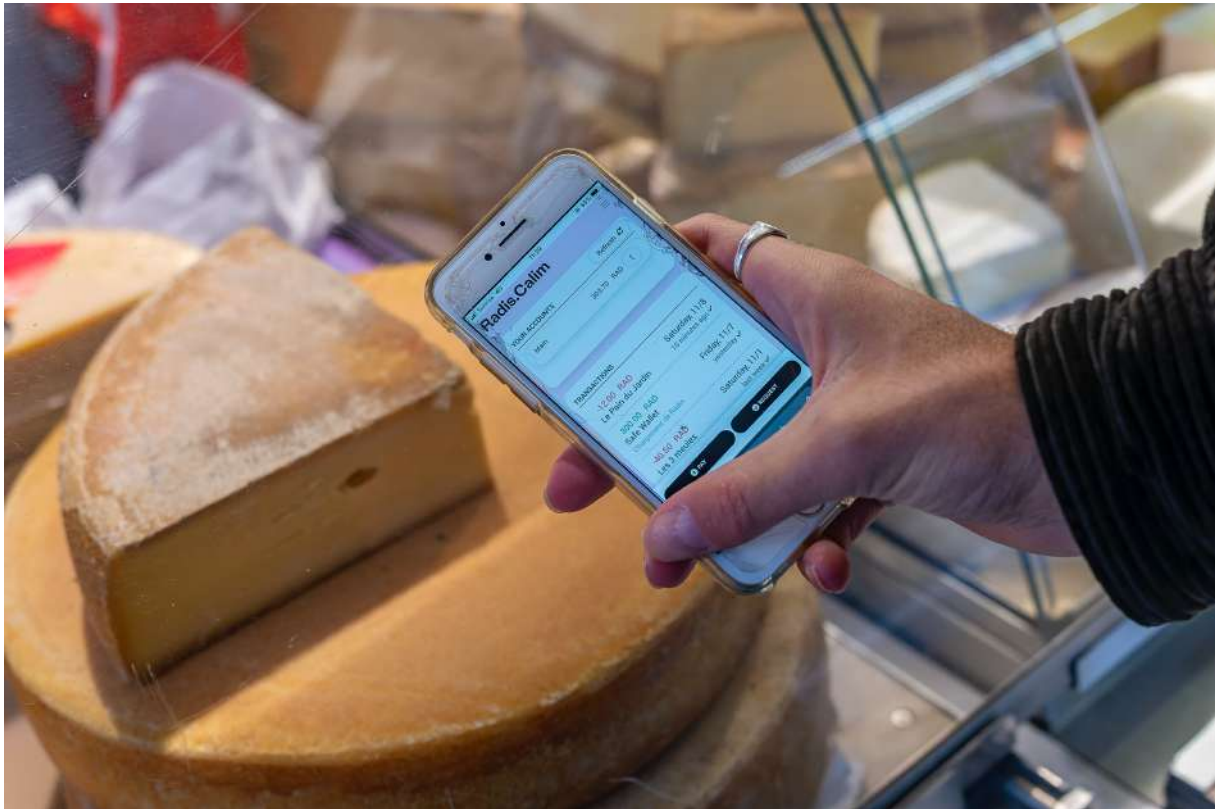


Photo : Eric Roset – Les trois meules, novembre 2025

6. Recherche et suivi

Plusieurs chercheur·euses suivent et documentent l'expérimentation de la Calim. Quatre étudiant·es de Master à l'Université de Genève et à la Haute école de travail social (HETS) l'ont pris comme **cas d'étude** selon différents angles : modèle économique alternatif ; inclusion des personnes précarisées ; impact sur la production locale ; articulation avec les institutions politiques.

De plus, la Calim a notamment été intégrée comme cas d'étude du **projet de recherche européen DEMETRA** sur la démocratisation et la transformation durable des systèmes alimentaires dans le contexte urbain – échelon municipal – via des pratiques de démocratie participative et délibérative. Le GT recherche et suivi, en collaboration avec Ophélie Nicole-Berva, membre de l'équipe DEMETRA basée à l'Université de Genève, a développé un [questionnaire](#) à l'intention des participant·es de la Caisse. Il porte sur les **profils** des participant·es, leurs **motivations** à rejoindre la Caisse, leurs **habitudes alimentaires** et leur **engagement politique**. L'équipe de recherche réalise également des **entretiens qualitatifs** avec les membres du comité citoyen et les participant·es de la Caisse. Les premiers résultats seront publiés en à l'automne 2026.

L'équipe de recherche a également pu bénéficier des conseils de Marlyne Sahakian, professeure en sociologie à l'Université de Genève.

Ce suivi scientifique assure la capitalisation de l'expérimentation et permettra de l'évaluer sous différents angles. Cela facilitera aussi sa réplique et diffusion.

7. Ressources humaines et administration

La Calim fonctionne avec 4 salarié-es depuis janvier à des taux de travail partiels, qui ont pu être augmentés en avril et en juillet. En fin d'année, l'équipe salariée cumule néanmoins plus de 300 heures supplémentaires.

Sabine BALLY, coordinatrice

Anthony GREMION, responsable finance et administration

Joël MÜTZENBERG, coordinateur

Léa WINTER, coordinatrice

Leurs taux de travail cumulés se montent à **2.0 ETP** (équivalent temps plein) au 31.12.2025 (2.4 ETP prévus au budget initial). Une personne en mission PPE+ avec APRES-GE a renforcé l'équipe salariée de mai à août avec le poste d'assistante en communication et événementiel.

2025	salaire brut à 100%	ETP			
		janvier-mars	avril	mai-juin	juillet-décembre
Budget initial	CHF 6'000	2.0	2.0	2.4	2.4
Budget révisé	CHF 5'000	1.3	1.6	1.6	2.0

Un **accompagnement RH** externe a été mis en place en collaboration avec APRES-GE.

La comptabilité est réalisée sur Odoo par le responsable finance et administration. Il gère également les flux financiers de la Calim sur des comptes propres, distincts de celui utilisé pour le fonctionnement du MAPC. Un auditeur indépendant a réalisé un **contrôle restreint de nos comptes annuels**.

En novembre, l'équipe salariée a emménagé dans un **bureau partagé** à la Maison des Associations.

Rien n'aurait été possible sans **l'incroyable engagement bénévole des membres du comité citoyen**, qui se monte à plus de 3000 heures. Néanmoins, le renforcement des forces salariées constitue une priorité pour garantir la soutenabilité du projet.

8. Finances

Budget initial pour 2025 : 470'465 CHF

Budget revu en juin 2025 : 343'903 CHF

Financements extérieurs acquis en 2025 : **315'100 CHF**

Contributions des participant-es à la Caisse reçues au 31.12.2025 : **80'400 CHF**

Total des recettes pour 2025 : 395'500 CHF

Total des dépenses pour 2025 : 394'700 CHF

Résultat : 800 CHF

Répartitions des sources de financement :

Fonds publics levés en 2025 : **162'100 CHF (41%)**

Ville de Meyrin, Ville de Genève, Direction de la durabilité et du climat (DT)

Fonds privés levés en 2025 : **153'000 CHF (39%)**

Fondation Leenaards, Fondation Salvia, One Planet Lab WWF Suisse

Cotisations des membres : 80'400 CHF (20%)

Comparatif budget initial / comptes 2025

Libellé	Budget 2025			Comptes 2025	
	Coût CHF	Nb d'unité	Total		
Masse salariale					
Coordination	82'800	ETP	74'520		
Animation	82'800	0.8 ETP	66'240		
Comptabilité et administration	82'800	0.3 ETP	24'840		
Relation lieux d'approvisionnement (dès mai 2025)	55'200	0.4 ETP	22'080		
sous-total			187'680		123'887
Espaces de travail					
Location et frais divers bureau (coordination et administration)	400	12 Mois	4'800		1'100
Location et frais divers Pâquis (animateur-trices)	150	12 Mois	1'800		1'539
Location et frais divers Meyrin (animateur-trices)	150	12 Mois	1'800		1'539
sous-total			8'400		4'178
Réunions comités					
Réunion du comité Pâquis (location, paniers, budget animation, frais de garde, repas)	960	11 Mois	10'560		8'374
Réunion du comité Meyrin (location, paniers, budget animation, frais de garde, repas)	960	11 Mois	10'560		8'374
Visites des comités et interventions externes	1'500	3 Mois	4'500		2'833
sous-total			25'620		19'581
Lien partenaires (ASA, HES, etc.)					

Contribution au développement du réseau ASA	3'200	1 <i>Forfait</i>	3'200		267
Événements					
Présentation de la caisse et démarrage du recrutement (mai)	2'000	1	2'000		
Lancement de la caisse (septembre)	2'000	1	2'000		
Réunions de fin d'année (décembre)	2'000	1	2'000		
sous-total			6'000		4'285
Formation équipe coordination					
Visites, rencontres, conférences, colloques, formation, etc.	8'000	1 <i>Forfait</i>	8'000		0
Communication et graphisme (10%)					
Stratégie de communication, print, web, réseaux sociaux	10'000	1 <i>Forfait</i>	10'000		17'810
Matériel comité (bibliothèque)					
Ressources documentaires	1'200	1 <i>Forfait</i>	1'200		0
Mandats externes					
Développement Monnaie alimentaire, comptes membres et suivi des flux	29'000	1 <i>Forfait</i>	29'000		26'800
Développement site internet + maintenance	5'500	1 <i>Forfait</i>	5'500		1'006
Gestion RH (APRES-Ge)	4'500	1 <i>Forfait</i>	4'500		1'049
sous-total			39'000		28'855
Fonctionnement Caisse					
Sept-déc 2025 : cotisations des 200 membres (60% du montant envisagé soit 90 CHF par personne pdt 4 mois) ; jan-dec 2026 : cotisations des 400 membres (60% du montant envisagé soit 90 CHF par personne pdt 12 mois)	90	200 pp x 4 mois	72'000	78'977	
Sept-déc 2025 : delta de 40% des cotisations pour 200 membres ; jan-dec 2026 : delta de 40% pour 400 membres	60	200 pp x 4 mois	48'000		46'468
sous-total			120'000		
total			409'100		
Investissement développement production/transformation/distribution (10%)		1	40'910		16'350
Imprévus (5%)		1	20'455		21'007
GRAND TOTAL			470'465		282'688

9. Perspectives 2026

Priorités identifiées :

1. Consolidation du financement – budget 2026 = 1'123'000 CHF
2. Gestion de la liste d'attente
3. Structuration juridique autonome
4. Partenariat avec de nouvelles communes
5. Encrage dans les quartiers à travers les groupes locaux
6. Présentation des résultats de la 1^{ère} phase d'expérimentation

L'année 2026 sera déterminante pour consolider le modèle et préparer son extension.



Photo Eric Roset – Marché de Plainpalais, novembre 2025